

Endroit : Terrain du Club Aramis de Magog, 464 Rue du Ruisseau-rouge, Magog, QC. Il s'agit d'une exposition extérieure et intérieure.

Date de l'exposition : Vendredi le 7, samedi le 8 Août et dimanche le 9 Août 2020.

Heure d'ouverture des kiosques pour le public : Vendredi midi à 8pm, Samedi et dimanche 9h. à 17h.

<u>Installation</u>: Les emplacements seront disponibles à compter de jeudi 18h à 21h et le vendredi matin à compter de 8am.

<u>Démantèlement</u>: Nous vous demandons de respecter nos visiteurs, en demeurant sur le site pour les trois jours complets et de ne pas fermer votre kiosque avant la fermeture officielle de l'exposition le dimanche en fin d'aprèsmidi.

<u>Emplacement Fourni</u>: Un emplacement est assigné à chaque exposant. Les assignations sont choisies par L'Expo Vintage, en vertu du nombre et des types d'exposants afin de maximiser l'expérience de tous. Svp respecter les assignations.

<u>Dimensions des sites</u>: Auto: 10p façade x 18p., Tracteur: 10p. façade x 14p., Patrimoine : 15 à 25p. façade x 20p., Extérieur sous Chapiteau Vendeur :12p façade x 10p., . Kiosque salle Intérieure :12p. façade x 10p, Extérieur Autonome Vendeur: 12 à 25p. façade x 20pied de profondeur.

<u>Inclusion</u>: Aucun matériel d'expositions n'est fourni par L'Expo Vintage. Chaque exposant doit apporter tous son matériels nécessaire (tables, chaises, corde, présentoirs, toile protectrice, abri soleil, monnaie, matériel d'emballage, etc.) au montage de son kiosque. Comme certains kiosques sont extérieur, svp prévoir en conséquence.

<u>Matériel permis sur les lieux</u>: Si vous le désirez, vous pouvez séjourner sur les lieux (en autonome) pour la durée de l'exposition. Aucune musique forte ou bruits fort et dérangeant ne sera toléré sur les lieux. Les chiens non dangereux et/ou agressif sont acceptés mais doivent être gardé en laisse sur votre terrain et en contrôle en tout temps. Afin de limiter le bruit nous demandons de limiter l'utilisation des génératrices durant le jour et de ne pas les utiliser la nuit, soit de 21h à 9am.

<u>Frais</u>: Les frais de location de site sont applicables pour la durée de l'exposition. Ce frais inclus votre espace entant qu'exposants, l'accès général à la totalité du site, ainsi que le stationnement pour les trois jours complets de l'expo. Les frais sont payables en entier au moment de la réservation. Veuillez prendre note que les frais sont non remboursables. Aucun remboursement ne sera émis pour cause de mauvaise météo, changement d'avis, etc., Seulement les paiements en argent comptant et les chèques sont acceptés.

<u>Responsabilité</u>: Il en tient à vous d'assurer la sécurité de votre kiosque. Nous ne pouvons être tenu responsable d'accident, de bris, de vol ou tout autres actes de vandalisme. Chaque exposant est responsable de la propreté de ses emplacements et de ses déchets. Nous vous demandons de bien vouloir laisser le site propre et libre de tout débris à votre départ. Les organisateurs d'Expo Vintage se réserve le droit d'approuver (ou non) les exposants ainsi que les produits vendus.





Entente pour Exposants

Formulaire d'inscription

Svp_compléter et retourner à :Anne-Marie Boissé-Roy, 1490 Rue Laurentide,

| | Magog, J1X 5A7 |
|---|---|
| Date : | |
| Nom du kiosque : | |
| Personne(s) responsable du kiosque : | |
| Tél. des responsables: | Nbre personnes totale au kiosque: |
| Types de produits : | |
| Gamme de Prix : | |
| Arrivé prévue pour (date et heure) : | |
| Campement sur mon emplacement: Oui Non | Nombre d'espaces de stationnement supplémentaire requis : |
| Section demandée : Patrimoine Tracteurs Ant Antiquaire Collections | |
| Nombre d'emplacement(s)standard requis : 1 | 2 3 3 |
| Emplacements : Salle intérieure climatisé (140\$) | Extérieur Sous-chapiteau (110\$) : |
| Extérieur vendeur autonome:(75\$) | Extérieur NON VENDEUR autonome (0\$) : |
| Souper Méchoui: Oui Non A voir sur plac | ce Billet sur place 25\$/pers.: Nbr Pers: |
| Paiement inclus : (Chèque au nom du Président de l'Associ | iation : M. David Roy,) |
| Signature exposant | Signature responsable L'Expo Vintage |
| Paiement reçu : | _ Emplacement assigné: |
| Identification remise : | |
| Pour usage de L'Expo Vintage | |





Consignes de sécurités et Règlementations

Les règles suivantes sont établies dans l'intérêt et la sécurité de tous les exposants, participants, visiteurs et membres de l'organisation de l'Expo Vintage. En établissant ces règles de sécurité notre but est de promouvoir une ambiance sécuritaire ou tous pourront profiter au maximum de toutes les différentes activités de l'Expo Vintage. Nous vous demandons donc de bien vouloir adhérer à ses règles de sécurités et de les respecter en tout temps. Les responsables de L'expo Vintage se réserve le droit de faire appliquer cette réglementation en tout temps.

- 1. Chaque exposant à la responsabilité de s'enregistrer dès son arrivée, auprès des responsables de L'Expo Vintage et il se doit de signer le formulaire de décharge.
- 2. Chaque exposant et responsable de la sécurité de son propre kiosque. Une barrière de sécurité (Corde, cônes, drapeaux, etc..) doit être mise en place et maintenue à au moins trois (3) pieds de distance entre le public et tout équipements.
- 3. Aucune drogue et/ou boisson alcoolisée ne devra être consommée durant l'opération de machinerie.
- 4. Pour tous exposants utilisant de l'essence ou tout autre matériel inflammable :
 - a) un extincteur chimique approprié doit être à portée de main en tout temps.
 - b) Tout liquide inflammable doit être entreposé dans un contenant approprié dument marqué et ce à plus de 6 pieds de toute source de chaleur.
- 5. Tout équipements en mouvement
 - a) Engins stationnaires, engins à vapeur, outillages, ou tout autres équipements doivent être opérés de façon sécuritaire et en décas de la norme maximum de vitesse et/ou de rotation par minute (RPM).
 - b) Tous les équipements en mouvement doivent être supervisés en tout temps par une personne qualifiée de plus de 18 ans.
 - c) Tout équipements qui sera utilisé de façon jugée non sécuritaire par les responsables de l'Expo Vintage verra automatiquement son propriétaire avertit de diminuer le rendement de son équipement.
 - d) Par courtoisie pour nos visiteurs, svp diriger les vapeurs du moteur loin de la foule.
- 6. Tous engins à vapeur :
 - a) doivent avoir été inspectés et approuvés afin de permettre leur utilisation sur le site de L'Expo Vintage.
 - b) doivent faire l'objet d'une couverture d'assurance responsabilité valide qui doit être présenté au moment de l'inscription afin de permettre l'utilisation.
- 7. Tous véhicules motorisés (voiture, tracteur, véhicules récréatif, camion, etc.) :
 - a) doit être en bonne ordre de fonctionnement pour être utilisé sur le site de l'Expo Vintage.
 - b) ne doit pas dépasser la limite de vitesse du site de 5 km/heure.
 - c) doit être conduit par une personne de plus de 18 ans et possédant un permis de conduire valide.
 - d) Tous les passagers doivent être assis lorsque le véhicule est en mouvement. Aucune personne autorisée sur les ailes, les pare-chocs, les capots, la valise.
- 8. Le chargement et déchargement du matériel doit toujours se faire de manière ordonnée en évitant de bloquer l'aller de circulation et l'accès des autres exposants. Il en revient à l'exposant lui-même de s'assurer que le chargement et déchargement de son matériel, ainsi que l'opération de treuil et/ou autre équipement, est fait de façon sécuritaire.
- 9. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et garder sous supervision en tout temps. Afin d'éviter des chutes, SVP ne pas courir sur le site de L'Expo Vintage.
- 10. Aucun chien n'est admis sur le terrain de l'Expo Vintage durant les heures d'ouverture au public. Pour les exposants ayant un animal, il en revient de votre responsabilité de le garder en laisse sur votre propre terrain.
- 11. En cas de non-respect de ses règlements, ou de récidives, les responsables de l'Expo Vintage se réserve le droit de suspendre l'utilisations de l'équipements en question et/ou l'expulsion de l'exposant.

Si à quelques moments que ce soit durant l'expo Vintage, vous êtes témoins d'un incident ou du non-respect des règles nous vous demandons de nous le signaler en le rapportant à un responsable.

Merci de votre compréhension et collaboration